

Enquête sur les Concours du Conservatoire

Si *Le Monde Musical* a ouvert une enquête sur les Concours du Conservatoire, c'est qu'il lui a semblé opportun — en se plaçant en dehors de toute question personnelle — d'examiner, en toute indépendance, s'il y a lieu de conserver le régime actuel, ou, si, au contraire, il y a lieu de le modifier et dans quel sens.

Pour le savoir, nous avons prié tous ceux qui s'intéressent au Conservatoire — donc en premier lieu, les professeurs — de vouloir bien répondre aux questions suivantes :

Faut-il maintenir dans leur état actuel les Concours du Conservatoire? Faut-il les modifier ou les supprimer totalement?

En matière artistique, le Concours est-il possible?

Le concours est-il utile? A-t-il une bonne ou une mauvaise influence sur les études? N'a-t-il pas un but illusoire? Pour l'atteindre n'emploie-t-on pas des moyens anormaux?

Si l'on croit devoir maintenir les concours, n'y a-t-il rien à modifier dans leur organisation: programme, constitution des jurys, publicité?

La suppression des concours entraînerait-elle une modification du plan des études et quelle sanction leur proposeriez-vous?

Voici les réponses qui nous sont parvenues et les avis que nous avons recueillis :

M. Henri Maréchal

Membre du Conseil supérieur, très fréquemment appelé à siéger dans les Jurys, M. H. Maréchal est un de ceux qui connaissent bien les concours et peuvent en parler. Voici ce qu'il en pense :

«Le Conservatoire, comme toutes les écoles, ne peut que maintenir le principe des concours. Le mécanisme de celui-ci ne saurait donc recevoir de modifications qu'en quelques détails que la direction actuelle, ainsi que la précédente, se sont appliquées à moderniser.

Je ne vois pas autre chose à répondre au questionnaire qui m'est adressé puisque, à mon avis, ces deux déclarations excluent tous commentaires.

Entrer dans ceux-ci ne manquerait pas d'empiéter sur les attributions du Conseil Supérieur qui, seul, a qualité pour examiner avec le directeur les améliorations que l'expérience des faits démontrerait nécessaires.»

Les meilleurs sentiments à l'égard du *Monde Musical*.

H. MARÉCHAL

M. I. Philipp

Le réputé professeur, qui occupe dans l'enseignement du piano une des places les plus importantes, partage son temps entre l'enseignement officiel et l'enseignement privé, c'est-à-dire avec et sans concours. Il est donc bon juge dans la question qui nous occupe et son avis est un des plus intéressants à retenir. Le voici :

Les concours publics sont un stimulant parfait pour les élèves — à mon avis. Ce qui n'est pas bon dans notre système de concours, c'est que les notes des professeurs

ne soient pas consultées, c'est aussi que les jurés sont trop nombreux et quelques uns trop intéressés au succès de certains élèves.

Il arrive que des élèves excellents travaillants acharnés, courageux, remarquables aux examens par le directeur, et dont lui-même a loué le talent vigoureux et sérieux (je cite ses paroles textuelles au sujet d'une de mes élèves) sont «oubliés» au Concours et que d'autres détestables, indisciplinés, paresseux, sont récompensés. Le fait s'est passé dans ma classe cette année encore... Cela donne aux élèves qui se connaissent et s'apprécient très justement, une belle idée de la justice!..

Le jugement n'est d'ailleurs jamais déformé par les vrais artistes appelés dans le jury, mais par les combinaisons de quelque impuissant, jaloux des facultés de travail d'un professeur ou de la jeunesse des élèves, ou par quelque ancien raté de l'école (appelé là par la douce ironie ou l'indulgence de notre directeur) et qui hait le talent parce qu'il n'en a jamais eu.

— On admet aussi beaucoup trop d'élèves à concourir — toujours parce que l'on n'attache pas assez de valeur aux notes des professeurs.

Si l'administration était convaincue que les professeurs n'ont qu'un désir: c'est d'avoir les meilleurs élèves et les plus intéressants — et qu'ils souffrent d'être obligés de donner une part de leur vie à des élèves qui les détestent et qui entrent au Conservatoire non pas pour y travailler mais pour y être récompensés — tout irait mieux.

Mais le concours est une excellente chose — le concours seul peut faire connaître les vrais talents.

Puis, il faudrait supprimer le morceau de lecture, (simple satisfaction donnée à la foule, car un virtuose ne lit pas en public, et il suffirait de faire lire à l'examen), et le remplacer par un second morceau d'exécution différent de style et de caractère du premier. Il est peu rationnel de juger un élève sur un seul morceau qui peut lui être plus ou moins favorable.

Souvent d'excellents lecteurs sont paralysés par le trac et de mauvais lecteurs ayant un peu d'aplomb arrivent à lire à peu près. Combien de beaux premiers prix qui sont aujourd'hui au premier rang — ont mal lu au Concours! La lecture est d'ailleurs une arme à double tranchant. Que de fois ai-je entendu dire, à l'époque où je faisais partie du jury — «Oui, l'élève lit mal, mais il joue si bien!» — et le contraire: «oui, l'élève joue mal, mais il lit si bien» — et il n'en fallait pas davantage pour fausser le jugement final.

Il faut absolument aussi que l'examen de fin d'année devienne plus sérieux et que les élèves — apprentis virtuoses — soient forcés de présenter un répertoire d'une quinzaine de morceaux. Cela sera une garantie du savoir des élèves et le concours définitif y pourra être jugé plus honnêtement.

I. PHILIPP

MM. P. Marsick Alfred Cortot, J. Debroux

Professeur au Conservatoire de 1892 à 1900, le fameux violoniste ne comprend pas que l'on puisse envisager la suppression des concours. Autant vaudrait, nous dit-il, supprimer le Conservatoire.

Le Conservatoire de Paris doit sa célébrité et sa supériorité sur tous les Conservatoires étrangers à ses concours publics. Les concours sont nécessaires, indispensables, pour faire travailler non seulement les élèves, ...mais les professeurs!!! Croyez-vous que les professeurs se donneraient autant de peine qu'ils en prennent, s'ils n'avaient pas à défendre la réputation de leur classe? Il faut en outre que les concours soient publics. Peu importe le bruit, les protestations du public, les erreurs de certains jugements. On n'avance que par la lutte. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait rien à modifier dans les concours.

Et M. Marsick, heureux d'avoir réveillé le souvenir des luttes d'autrefois, préconise la suppression de la lecture publique et le rétablissement des professeurs, dans les jurys d'admission pour le choix des élèves.

M. Alfred Cortot professeur de piano au Conservatoire et M. J. Debroux, membres du jury de violon nous ont soutenu à peu près la même thèse.

M. Edouard Risler

Comme ancien élève, ancien professeur et membre du conseil supérieur, le grand pianiste est partisan des concours, sans les quels on n'obtiendrait pas des élèves le travail qu'ils fournissent. Mais tous les concours devraient avoir lieu à huis-clos. La publicité qu'on leur donne est inutile et en exagère l'importance.

M. Eugène Gigout

Le nouveau professeur de la classe d'orgue, l'éminent organiste Eugène Gigout nous écrit

«Je ne comprends guère cette manie de réformer...»

Tel qu'il est organisé, avec ses concours publics (qui sont une bonne chose et ses concours — à huis-clos qui en sont une meilleure encore) notre Conservatoire, pas si vieux que quelques-uns voudraient le faire croire, ne peut que donner de bons résultats. Et il les donne — on le proclame partout — sauf parfois à Paris!

M. Reynaldo Hahn

M. R. Hahn est, on le sait un ancien élève du Conservatoire. Il concourut pour le solfège, le piano et l'harmonie et n'eut que de médiocres récompenses. Il n'en est pas moins aujourd'hui parmi les sommités musicales; c'est de plus un fin lettré, un littérateur de grand talent, un critique éclairé et plein de bon sens.

«Je tiendrais les concours, nous écrit-il, pour très utiles s'ils étaient autrement conçus qu'ils ne le sont. Mais vous me dispenserez de vous énumérer les réformes qui me paraîtraient souhaitables, je n'en ai matériellement pas le temps.»

Nous nous réservons d'obtenir de M. R. Hahn l'énumération des réformes qu'il juge nécessaires. Il est un artiste trop fin et qui a trop le sens des réalités pratiques, pour que ses conseils ne soient pas extrêmement précieux à recueillir.